

DJIBOUTI —NOTE SUR LE PROGRAMME

Programme actuel appuyé par le FMI : Accord sur 45 mois au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance — rebaptisée Facilité élargie de crédit (FEC) — d'un montant de 20 millions de dollars EU approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 18 septembre 2008. Le Conseil d'administration a approuvé la cinquième revue du programme et une augmentation de l'accès aux ressources de 15 millions de dollars EU (60 % de la quote-part) le 6 février 2012. La sixième et dernière revue du programme a été achevée le 23 mai 2012.

Évolution récente

Au cours des dernières années, Djibouti a subi une profonde transformation favorisée par un essor des investissements directs étrangers (IDE) — provenant principalement des pays du Conseil de coopération du Golfe — dans les deux ports du pays et dans les secteurs du bâtiment et du tourisme. Cependant, ces investissements considérables n'ont pas conduit à une réduction de la pauvreté et du chômage, du fait de leur forte intensité en capital. Par ailleurs, les vastes exemptions fiscales accordées aux projets financés par les IDE ont compromis les efforts de mobilisation des recettes.

L'environnement macroéconomique est resté mitigé en 2011. La croissance du PIB réel est passée de 3,5 % en 2010 à 4,5 % en 2011, grâce à la reprise de l'activité du transbordement et du commerce de transit avec l'Éthiopie. L'inflation, qui s'élevait à 4 % en 2010, a augmenté pour avoisiner 5 % en 2011, du fait du rebond des cours mondiaux des denrées alimentaires et des produits de base. Le déficit du compte courant est passé de 5,8 % du PIB en 2010 à 12,6 % du PIB en 2011. Les perspectives économiques de Djibouti sont relativement favorables pour 2012. La croissance du PIB réel devrait avoisiner 4,8 %, portée par l'activité portuaire, le commerce avec l'Éthiopie, le bâtiment et l'investissement direct étranger. L'interconnexion avec le réseau électrique éthiopien a été achevée en 2011, avec pour résultat une réduction des tarifs pour les consommateurs à faibles revenus.

Le rôle du FMI

Depuis le milieu des années 90, le FMI appuie les efforts que Djibouti déploie pour améliorer la stabilité macroéconomique et accélérer la croissance. L'accord au titre de la FEC a été approuvé en septembre 2008 pour 80 % de la quote-part (12,72 millions de DTS, ou 20 millions de dollars EU) à l'appui de la stratégie de réduction de la pauvreté lancée en janvier 2007. Une augmentation de 60 % de la quote-part a été approuvée pendant la cinquième revue du programme en février 2012 afin de couvrir le déficit attendu de financement extérieur résultant de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et de la hausse des cours mondiaux des produits de base. Le programme appuyé par la FEC vise à s'attaquer à la pauvreté et aux déséquilibres sociaux croissants en consolidant la stabilité macroéconomique et en améliorant la gestion

économique. Pour compléter le programme, le FMI, conjointement à d'autres partenaires de développement, a offert une assistance technique dans les domaines de la politique fiscale (TVA), de la politique des dépenses (réforme des subventions), de la gestion des finances publiques (cadre budgétaire à moyen terme et classification comptable) et du développement du secteur monétaire et financier (contrôle et réglementation bancaire).

Résultats obtenus dans le cadre du programme

Le programme a été prolongé jusqu'en juin 2012 pour permettre un décaissement intégral de la ligne de crédit, en raison d'un retard dans l'exécution du programme causé par un dérapage budgétaire important et l'accumulation d'arriérés en 2009, à cause des dépenses sociales et de sécurité. La sixième et dernière revue a donc été achevée en mai 2012. À court terme, la tâche des autorités reste de maintenir la stabilité des prix et la discipline budgétaire, en dépit de l'augmentation des pressions sur les dépenses dues à la hausse des prix du pétrole et de l'alimentation. Le budget 2012 prévoit un excédent d'environ 0,4 % du PIB, grâce à la hausse des recettes fiscales et à la stricte maîtrise des dépenses. En 2012, le programme a mis l'accent sur la réduction des arriérés intérieurs et des mesures visant à éviter de nouveaux arriérés grâce à une meilleure maîtrise des dépenses ; une transparence accrue du budget et une gestion budgétaire saine, surtout en ce qui concerne les subventions ; et le renforcement du contrôle bancaire et le développement du secteur financier, notamment l'accès aux services financiers. Un des objectifs principaux du programme est de rehausser la compétitivité de l'économie pour encourager le développement du secteur privé et l'investissement étranger. À cette fin, le programme encourage l'approfondissement des réformes structurelles, en particulier la réduction des coûts de l'énergie, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et la réduction de son coût, la restructuration des entreprises publiques et l'amélioration de l'accès des citoyens aux services publics.

Tâches à moyen terme

Pour remédier aux profondes disparités économiques, faire profiter l'ensemble de la population de la croissance et s'attaquer au chômage élevé, qui est estimé aujourd'hui à environ 60 %, Djibouti devrait adopter une stratégie sur plusieurs fronts :

- Pour créer une marge de manœuvre permettant de financer des dépenses sociales et de développement indispensables, et préserver la stabilité macroéconomique (dans le cadre d'une caisse d'émission), l'objectif doit être de rééquilibrer le budget en élargissant l'assiette des recettes et en maîtrisant les dépenses courantes, tout en protégeant les dépenses sociales et en réduisant les arriérés intérieurs. Il convient d'éviter le financement bancaire du déficit budgétaire pour contenir l'inflation et soutenir la compétitivité.
- L'amélioration de la capacité de gestion de la dette et l'obtention d'un financement extérieur à des conditions avantageuses doivent concourir à la viabilité de la balance des paiements.
- Les réformes visant à renforcer la solidité du secteur financier devraient mettre l'accent sur la mise en œuvre des recommandations du Programme d'évaluation du secteur

financier de 2008, notamment l'amélioration de la supervision et de la réglementation bancaires, ainsi que la mise en application de la législation révisée sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

- Il faut opérer des réformes structurelles, notamment dans le secteur de l'énergie et le climat des affaires, afin de rehausser la compétitivité et de réaliser une croissance généralisée.